

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION PAR L'EMPLOI DE SAVOIE

2026-2029

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'INCLUSION SOCIALE



LE DÉPARTEMENT

PRÉAMBULE

La loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active (rSa) et réformant les politiques d'insertion « a pour objet d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires » par l'institution du rSa.

Le rôle de chef de file du Conseil Départemental dans la définition et la conduite de la politique d'insertion se concrétise par l'élaboration d'un **Programme Départemental d'Insertion par l'Emploi (PDIE)**, qui a pour vocation de :

- Définir la politique départementale d'accompagnement social et professionnel,
- Recenser les besoins d'insertion et l'offre locale d'insertion,
- Planifier les actions d'insertion correspondantes.

Le PDIE 2022-2024, prorogé en 2025, a initié quelques ajustements nécessaires au regard des évolutions de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, impactant le dispositif rSa.

Les travaux d'élaboration du PDIE 2026-2029 mutualisent le fruit des réflexions engagées avec les professionnels du Département, les partenaires et acteurs des politiques publiques dans les territoires savoyards, entre décembre 2024 et décembre 2025 lors :

- De l'élaboration du schéma unique des solidarités 2025-2029,
- Des travaux de pilotage et de mise en œuvre de la loi pour le plein emploi.

Si le **PDIE** 2026-2029 s'inscrit dans la continuité des programmes précédents, il se veut également porteur d'une nouvelle dynamique résolument tournée vers le retour à l'emploi.

Véritable feuille de route opérationnelle du Département pour les trois prochaines années, il n'en sera pas moins évolutif au regard du contexte législatif et réglementaire, adaptable pour s'articuler aux autres dispositifs d'insertion du territoire et aux modalités de partenariat local.

SOMMAIRE

I. LE CADRE D'INTERVENTION ET LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA SAVOIE	4
A. Le cadre d'intervention	5
1. Un PDIE qui tient compte des orientations stratégiques nationales et départementales	5
2. Un PDIE qui tient compte du contexte local	7
B. Le contexte socio-économique de la Savoie	7
1. La savoie en quelques chiffres : une situation socioéconomique dans un contexte de plein emploi	8
2. Les bénéficiaires rsa savoyards	14
II. LE BILAN DU PDIE 2022-2024 & L'INTEGRATION DE LA LOI « PLEIN EMPLOI »	18
A. Une offre d'insertion riche et diversifiée	19
1. Des accompagnements socioprofessionnels ciblés	19
2. Un nombre important de bénéficiaires accompagnés	20
3. Des actions cofinancées par le Fonds social européen (FSE)	20
4. Des accompagnements socio-professionnels intensifs	21
5. Les emplois aidés et les clauses sociales	21
B. L'intégration de la loi « plein emploi »	22
1. 2024, une année de transition	22
2. Des référents uniques spécialisés pour répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires du RSA	22
III. LES AMBITIONS DU PDIE 2026 - 2029	24
A. Les enjeux et orientations du nouveau PDIE	25
1. Les 3 enjeux transversaux	25
2. Les 3 axes d'intervention : la déclinaison opérationnelle du PDIE	25
B. La déclinaison opérationnelle du PDIE en 8 fiches actions	26
Fiche action 1.1 Améliorer le suivi et la coordination des parcours d'insertion	28
Fiche action 1.2 Adapter le parcours aux besoins spécifiques des bénéficiaires	29
Fiche action 2.1 Mobiliser les structures d'insertion par l'activité économique pour adapter l'offre aux réalités du marché de l'emploi et des enjeux à venir	32
Fiche action 2.2 Evaluer et accompagner l'entrepreneuriat des publics en insertion	33
Fiche action 2.3 Utiliser le levier des clauses d'insertion	34
Fiche action 2.4 Renforcer les parcours socio-professionnels	35
Fiche action 3.1 Améliorer l'accès aux soins des personnes en insertion	37
Fiche action 3.2 Maintenir une offre d'accompagnement social diversifiée	38
IV. GLOSSAIRE	39

1

LE CADRE D'INTERVENTION ET LE CONTEXTE SOCIO- ÉCONOMIQUE DE LA SAVOIE

A. LE CADRE D'INTERVENTION

La politique d'insertion du Département s'articule autour d'un réseau d'acteurs variés et complémentaires.

Le PDIE 2026-2029 s'inscrit en synergie avec les autres politiques sociales, qu'elles soient portées par les partenaires locaux, l'État ou l'Union européenne. Ce rythme permet d'harmoniser les calendriers avec ceux des autres dispositifs existants, tout en s'adaptant aux spécificités des territoires et aux besoins des publics les plus vulnérables, notamment les bénéficiaires du RSA.

Par ailleurs, l'élaboration du PDIE s'aligne sur les orientations du Schéma départemental des solidarités 2025-2029, qui vise notamment à accompagner les personnes précaires vers l'emploi en levant les obstacles qui entravent leur insertion. Ce plan a également pour ambition de mettre en œuvre les dispositions de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023.

1. UN PDIE QUI TIEN COMPTE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES NATIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Le schéma départemental des solidarités | 2025-2029

Couvrant l'ensemble des compétences sociales du Département, le Schéma départemental des solidarités de la Savoie fixe des objectifs précis en matière d'insertion.

Ces objectifs s'alignent sur les orientations nationales pour fluidifier les parcours vers l'emploi et l'activité tout en renforçant l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) | 2026-2030

Ce plan, co-piloté par l'État et le Département, vise à accompagner et à fluidifier les parcours d'accès et de maintien dans le logement des personnes en difficulté sociale.

Il repose sur 3 grands axes :

- Le développement d'une offre de logements adaptée aux besoins des publics du plan,
- L'accompagnement des usagers dans la réalisation de leur parcours résidentiel,
- Le pilotage et l'animation du plan.

La programmation du fonds social européen : le FSE+ | 2021-2027

Le Programme Opérationnel National (PON) fait état d'un FSE plus inclusif qu'auparavant. Si l'objectif premier reste l'insertion professionnelle, les actions visant la levée des freins périphériques sont renforcées et l'ouverture des publics clairement affichée.

Le Département se positionne sur deux objectifs spécifiques :

- Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances et la participation active, et améliorer l'aptitude à occuper un emploi,
- Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants.

Le Pacte National des Solidarités

Le Département de la Savoie et l'Etat se sont engagés depuis plusieurs années dans des contractualisations dans le domaine social qui permettent de faire converger stratégies nationales et orientations départementales, que ce soit pour lutter contre la pauvreté, améliorer les politiques d'insertion ou en faveur de la protection de l'enfance.

Les bénéfices des précédentes contractualisations sont avérés. Elles ont en effet permis de renforcer la coopération entre les acteurs institutionnels et le secteur associatif. Les crédits apportés par l'Etat ont un effet levier sur les politiques départementales et ont été à l'origine de plusieurs expérimentations dont certaines sont réussies et donc élargies à tout le territoire savoyard.

Dans le prolongement de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, l'Etat s'est engagé dans la mise en place d'un **Pacte National des Solidarités** qui a pris la suite de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Il repose sur 4 axes :

- La prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge et la lutte contre les inégalités dès l'enfance,
- L'accès à l'emploi, à l'insertion pour les publics qui en sont le plus éloignés,
- La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits,
- La transition écologique solidaire.

Afin de décliner au niveau local les grandes orientations données par le Pacte national des solidarités, plusieurs contractualisations ont été conclues avec l'Etat dont le **Contrat pour l'insertion et l'emploi (CIE)** pour la période 2025-2027.

Ce contrat s'inscrit en complémentarité des conventions annuelles existantes d'objectifs et de moyens qui sont le cadre de référence pour la mobilisation du Département en matière de cofinancement de l'insertion.

Les principes de collaboration entre le Département et France Travail conformément au protocole national ADF – DGEFP France Travail et à la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023

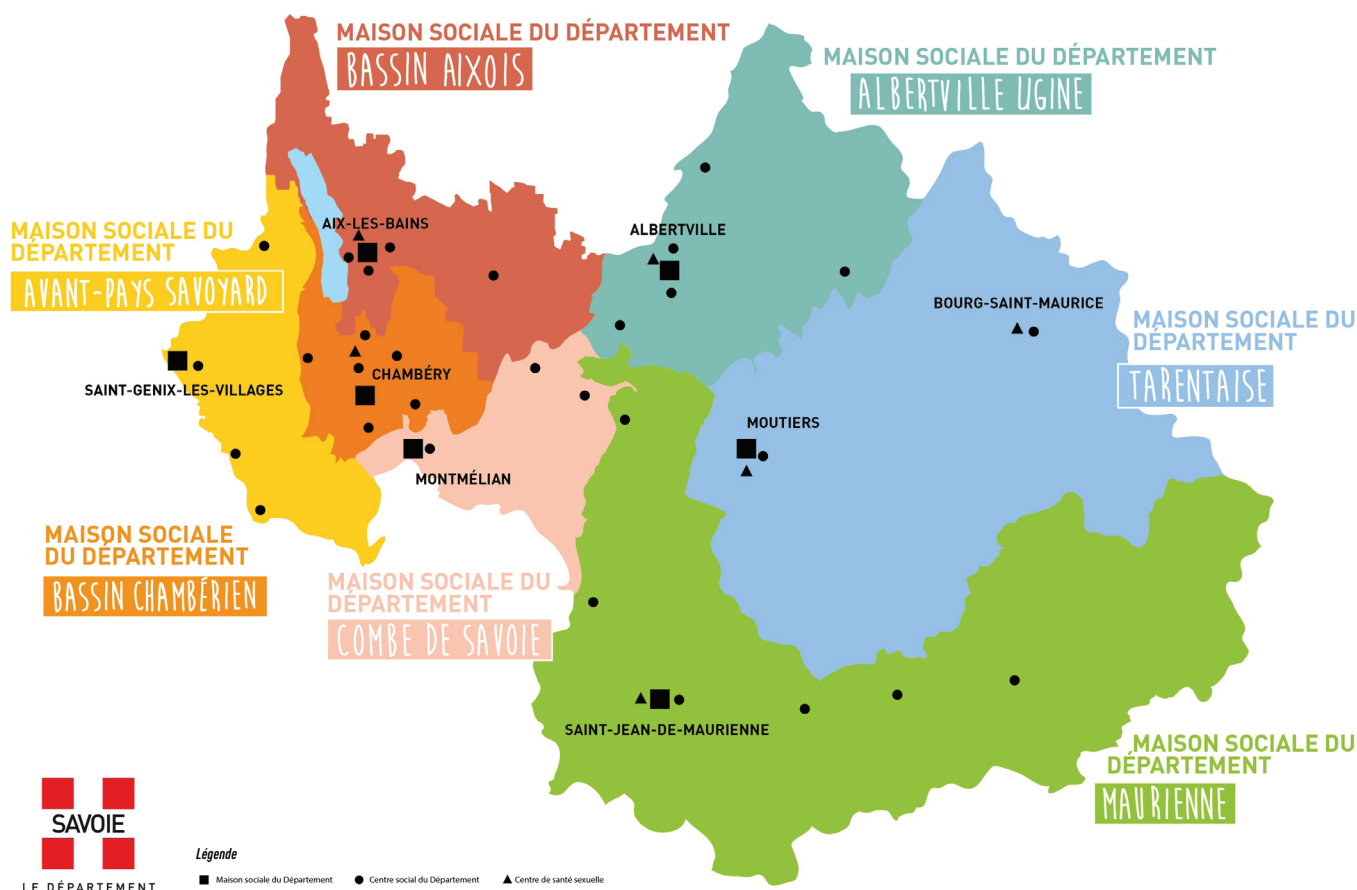
Le partenariat France Travail - Département a permis de mettre en place et de consolider l'approche globale et coordonnée de l'accompagnement des demandeurs d'emploi les plus fragiles quels que soient leurs statuts.

Il vise également à sécuriser les échanges de données nécessaires à l'accompagnement des publics, conformément à la loi pour le plein emploi, dans le cadre d'une convention de mise à disposition d'outils numériques par France Travail.

2. UN PDIE QUI TIENT COMPTE DU CONTEXTE LOCAL

En Savoie, l'action sociale du Département est largement territorialisée. Supervisés par la Direction du développement et de l'inclusion sociales (DDIS), les dispositifs d'insertion et la mise en œuvre du rSa sont déployés par les sept Maisons sociales du Département (MSD), correspondant aux grands bassins de vie.

Cette organisation répond à la volonté d'adapter les interventions du Département aux réalités des différents territoires et d'assurer les missions sociales au plus près des usagers.



B. LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA SAVOIE

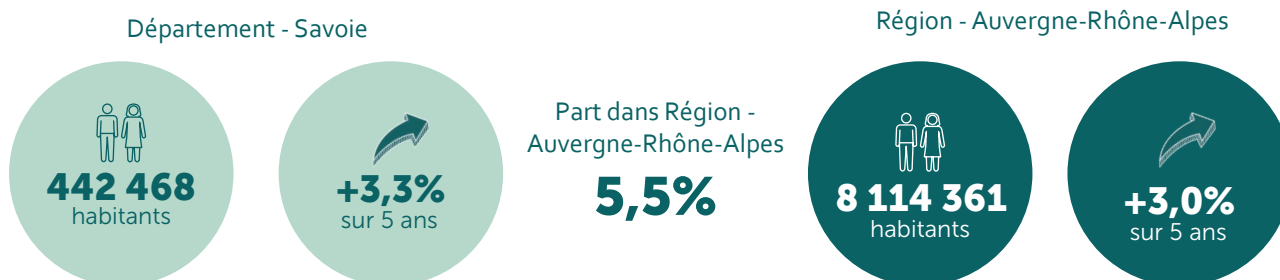
La Savoie se distingue par une situation économique globalement favorable, marquée par une situation de quasi plein-emploi jusqu'en 2025, et dont le taux de chômage reste inférieur aux moyennes régionale et nationale même lorsque la situation se dégrade.

Le département bénéficie également d'une dynamique entrepreneuriale soutenue et d'une économie diversifiée, portée par le tourisme, l'industrie et les services.

La Savoie reste dans une situation plus favorable que d'autres départements sur le front de l'insertion et de l'emploi mais les personnes les plus précaires rencontrent d'importantes difficultés d'insertion professionnelle.

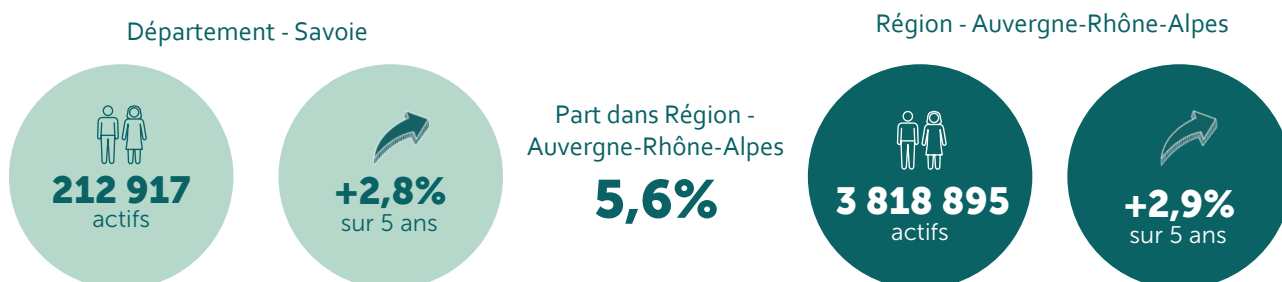
1. LA SAVOIE EN QUELQUES CHIFFRES : UNE SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE DANS UN CONTEXTE DE PLEIN EMPLOI

Le Département compte 445 288 habitants en 2025, avec une croissance démographique annuelle moyenne de +0,7 % depuis 2024.



source : Recensement 2021

La population active est également sur un rythme de croissance :



source : Recensement 2021

D'une densité de 74 habitants par km² (contre 117 en Auvergne-Rhône-Alpes), 90 % du territoire se situe en zone de montagne, ce qui engendre des difficultés de mobilité importantes pour les publics en difficulté.

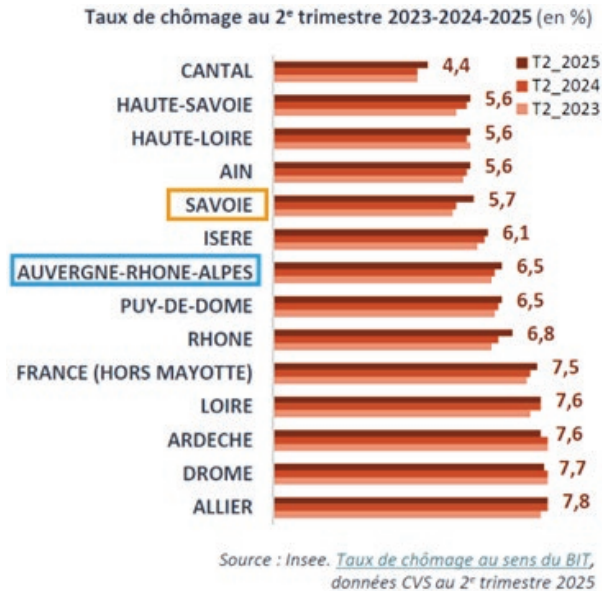
Sont observées des caractéristiques socio-démographiques et économiques différentes entre les 7 bassins de vie. Nous noterons par exemple que :

- Plus de 52 % de la population est concentrée dans l'aire urbaine de Chambéry,
- La Maurienne et la Tarentaise sont deux territoires confrontés aux enjeux de saisonnalité,
- L'avant-pays savoyard est tourné à la fois vers l'Isère et le Rhône qui ont des dynamiques économiques distinctes.

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE MAIS CONTRASTÉE

✓ Emploi :

L'emploi salarié privé (hors agriculture) conserve une dynamique (données 2^{ème} trimestre 2025) :



Département - Savoie



Part dans Région -
Auvergne-Rhône-Alpes

6,6%

Région - Auvergne-Rhône-Alpes

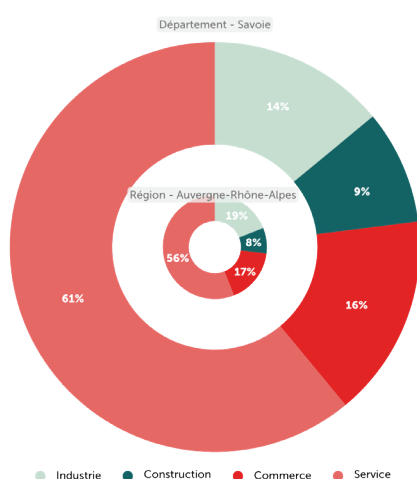


source : Recensement 2021

✓ Secteurs clés :

- **Tourisme** : Il constitue un pilier de l'économie savoyarde et représente 35% des emplois salariés privés dans les secteurs du commerce, des transports et des services divers. Il est à noter que ce secteur joue un rôle central dans la dynamique économique du Département avec une forte saisonnalité et une dépendance aux activités d'hébergement, restauration et remontées mécaniques.
- **Industrie** : La Savoie compte 42 % de son chiffre d'affaires réalisé à l'export, notamment dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, premier employeur industriel du département.
- **Services** : 68 % des établissements exercent dans le secteur des services, avec une balance commerciale excédentaire.

Répartition sectorielle



Volume	Département - Savoie	Région - Auvergne-Rhône-Alpes	Part dans Région - Auvergne-Rhône-Alpes
Industrie	22 553	476 058	4,7 %
Construction	14 309	199 415	7,2 %
Commerce	26 224	410 972	6,4 %
Service	99 675	1 377 829	7,2 %

Evolution annuelle	Département - Savoie	Région - Auvergne-Rhône-Alpes
Industrie	+0,3 %	+0,1 %
Construction	-0,2 %	-1,6 %
Commerce	+0,8 %	0,0 %
Service	+1,6 %	+1,2 %

source : ACOSS - Décembre 2024

✓ Création d'entreprise :

Entre 2023 et 2024, la Savoie a connu une hausse de 8 % du nombre de créations d'entreprises, une progression alignée sur la tendance régionale. Cette dynamique est notamment tirée par l'essor des micro-entreprises, dont le nombre a augmenté de 10,7 % sur la même période.

Cependant, en juin 2025, le cumul annuel des créations d'entreprises accuse une baisse de 8,4 % par rapport à juin 2024 alors même que les procédures judiciaires augmentent.

Ces phénomènes conjugués reflètent un léger ralentissement de l'activité entrepreneuriale.

Nombre de créations d'entreprises sur l'année 2024

	Savoie		Région
	Nombre	Évolution 2023-2024	
Tous types d'entreprises	7 807	+8%	+7,6%
Sociétés	1 998	+4,8%	+10,2%
Micro-entrepreneurs	5 024	+10,7%	+8,4%
Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	785	-0,4%	-2,3%

source : Insee REE Sirene données brutes, BPI Création

✓ Évolution du chômage en Savoie :

Après une hausse marquée au 1er trimestre 2021, liée aux conséquences de la crise sanitaire et à la fermeture des remontées mécaniques, le taux de chômage en Savoie avait fortement reculé, atteignant un niveau historiquement bas.

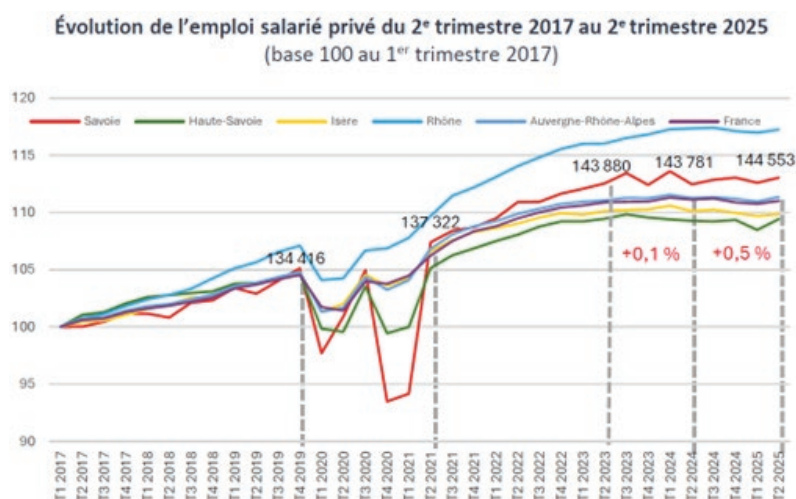
Depuis le 3e trimestre 2023, ce taux est reparti à la hausse, une tendance similaire à celle observée en Auvergne-Rhône-Alpes et en France.

Au 2e trimestre 2025, le taux de chômage s'élève à 5,7 % en Savoie, en hausse de 0,5 point sur un an. Le département se positionne juste derrière l'Ain au niveau régional et figure parmi les 6 taux les plus bas de France.

✓ **Évolution du chômage en Savoie :**

Suite à l'effondrement lié à la crise sanitaire de 2020, l'emploi a connu une bonne dynamique en 2022 puis un net ralentissement en 2023.

Entre 2024 et 2025, l'emploi en Savoie a progressé de +0,5 %, soit +772 emplois supplémentaires. À titre de comparaison, les effectifs salariés privés ont augmenté de +0,1 % au niveau régional, tandis qu'ils ont reculé de -0,1 % au niveau national.



Source : Acoess-Urssaf, données CVS, effectif en fin de trimestre

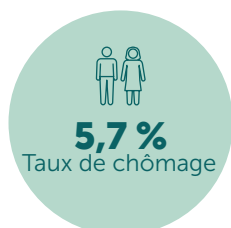
✓ **Une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en Savoie :**

La Savoie fait face à une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C depuis plus d'un an. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi de ces catégories entre septembre 2024 et septembre 2025 évolue de 31 698 demandeurs à 34 253 demandeurs d'emplois, soit une augmentation de 5%.

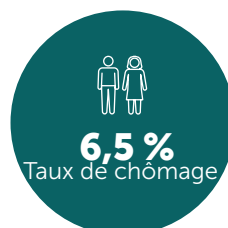
Cette tendance est également constatée au niveau national et la part des demandeurs d'emploi savoyard sur le total national reste marginale.

Taux de chômage Trimestre 2 2025

Département - Savoie

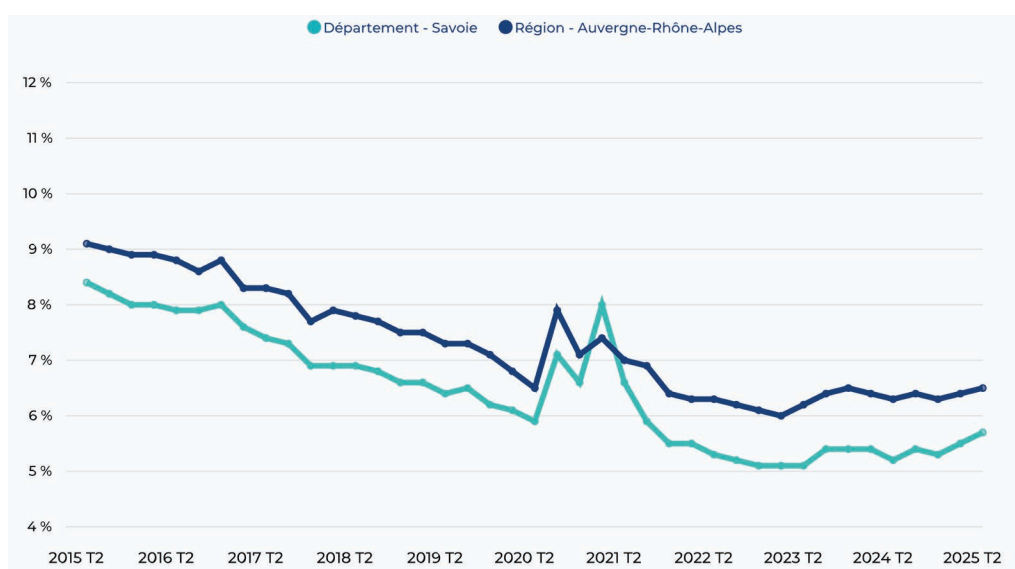


Région - Auvergne-Rhône-Alpes



Source : INSEE – Trimestre 2 2025

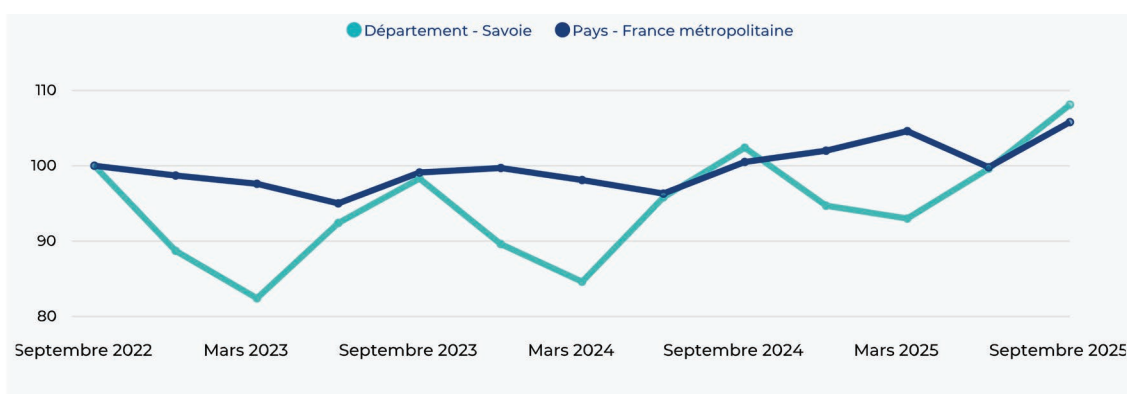
Evolution du taux de chômage sur les 10 dernières années



Source : INSEE – Trimestre 2 2025

Il est à noter que l'activité saisonnière liée au tourisme rythme notablement la demande d'emploi qui n'évolue pas de façon linéaire mais connaît au contraire, chaque année, une augmentation entre mars et septembre, pour chuter entre septembre et mars suivant.

Evolution en base 100 des demandeurs d'emploi sur les 13 derniers trimestres



Source : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes Mars 2025

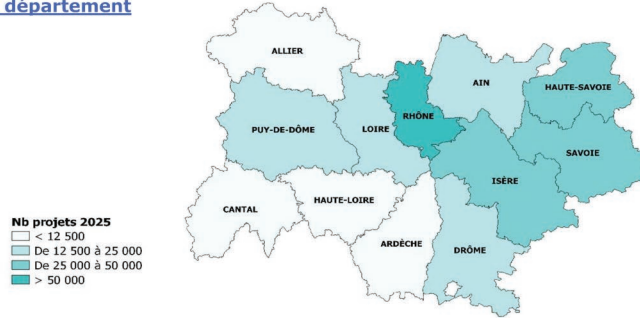
✓ Un marché du travail dynamique et en tension dans certains secteurs

A l'instar des Départements voisins, la Savoie connaît des difficultés de recrutement dans des secteurs d'activité, et tout particulièrement les services à la personne, la construction ou encore la restauration.

Les projets de recrutement

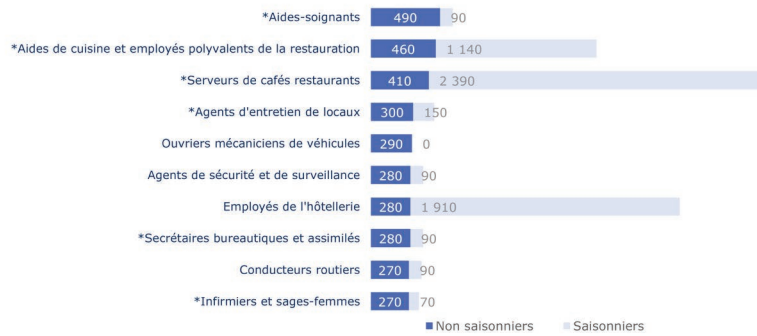


Répartition par département



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.



Source : Enquête besoins en main-d'œuvre 2025 – Observatoire-emploi-ARA

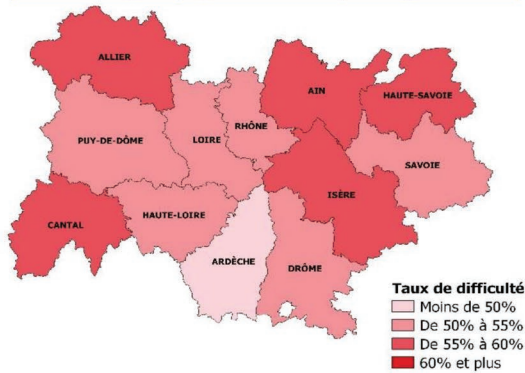
Répartition par secteur d'activité



Source : Enquête besoins en main-d'œuvre 2025 – Observatoire-emploi-ARA

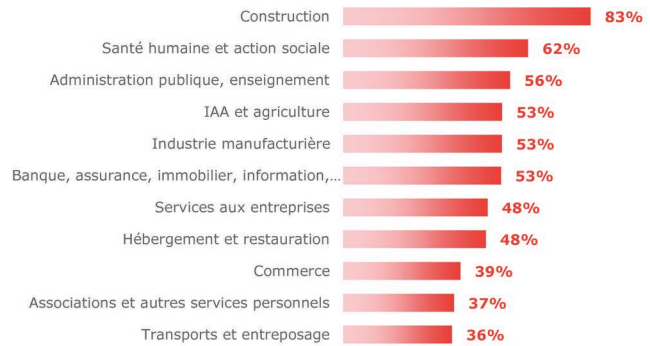
Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par département



Par secteur d'activité

Département de la Savoie



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2025	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Dept	Région	
Couvreurs	240	230	96%	87%	35%
Maçons qualifiés	170	160	95%	85%	47%
Ouvriers mécaniciens de véhicules	290	260	90%	79%	1%
Charpentiers (métal et bois)	270	240	88%	79%	23%
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	270	240	86%	74%	60%
Aides-soignants	580	490	84%	73%	15%
Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres	140	120	84%	81%	18%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	270	220	82%	87%	2%
Personnels de ménage chez des particuliers	320	260	80%	70%	54%
Jardiniers des espaces verts et naturels	310	240	78%	60%	43%

Lecture : Couvreur est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 96% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 87% au niveau régional. Par ailleurs, 35% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

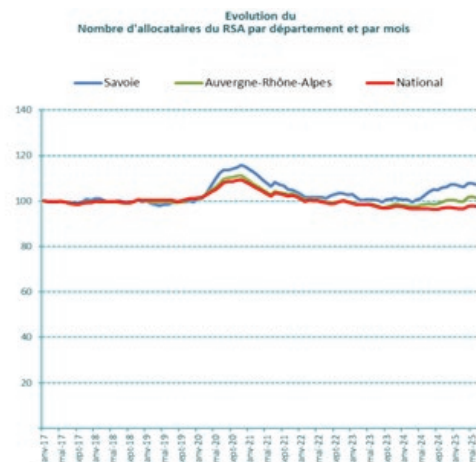
Source : Enquête besoins en main-d'œuvre 2025 – Observatoire-emploi-ARA

2. LES BÉNÉFICIAIRES RSA SAVOYARDS

Le nombre de bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) repart à la hausse.

Après une période de stabilisation suivant la fin de la crise liée à la COVID-19, le nombre d'allocataires du RSA connaît une nouvelle augmentation depuis janvier 2024.

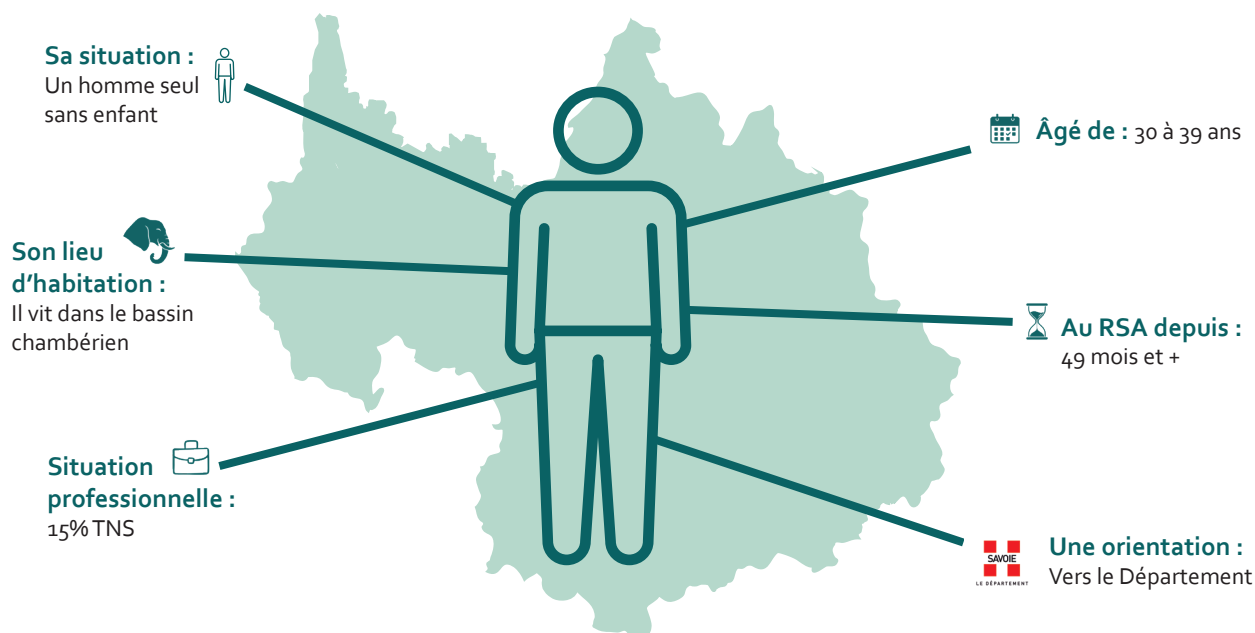
Nombre d'allocataires	Savoie	Région
Février 2020	5 630	160 280
Juin 2024	5 710	155 320
Juin 2025	5 970	160 020
Evolution annuelle juin 2024 / juin 2025	4,6%	3,0%
Evolution février 2020 (début crise) / juin 2025	6,0%	-0,2%



Source : Note de conjoncture Drees 2ème trimestre 2025, (catégories A, B et C)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2, traitement Drees; MSA; France Travail, FNA; I-Milo, traitement Dares.

Profil type d'un BRSA Savoyard



Source : D'après les données issues de l'observatoire de France Travail Auvergne-Rhône-Alpes en Juin 2025 Analyse du BRSA type en Juin 2025. Les données statistiques proviennent d'extractions CAF (ELISA) et Département (IODAS).

Le profil type du bénéficiaire est un homme seul sans enfant (39%), ayant entre 30 et 50 ans (54%), et inscrit dans le dispositif depuis plus de 49 mois (47%).

Les femmes isolées avec enfants sont au deuxième rang avec une représentation à 27%. Il est à noter que le fait d'être un parent isolé est un facteur aggravant de précarité.

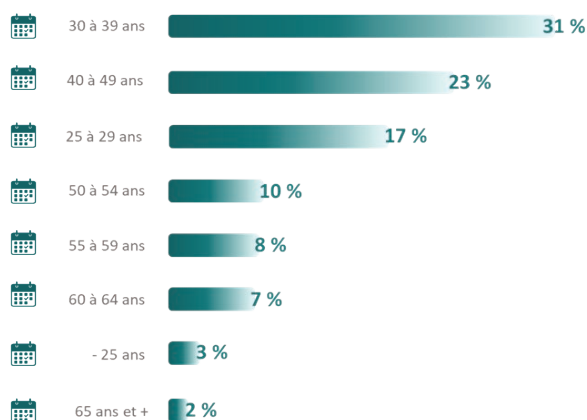
Enfin, le fait que les bénéficiaires soient majoritairement inscrits dans le dispositif depuis plus de 49 mois est un marqueur qui illustre à la fois :

- L'importance de dynamiser le parcours du bénéficiaire dès son entrée dans le dispositif. Plus la présence dans le dispositif dure longtemps, plus il est difficile d'en sortir ;
- La santé économique favorable du territoire savoyard. En effet, lorsque le marché de l'emploi est dynamique, les personnes qui restent dans le dispositif sont les plus éloignées de l'emploi.

Sur une base de 5782 foyers bénéficiaires du rSa en juin 2025

Les données statistiques proviennent de la CAF à travers le logiciel ELISA et du Département à travers le logiciel IODAS

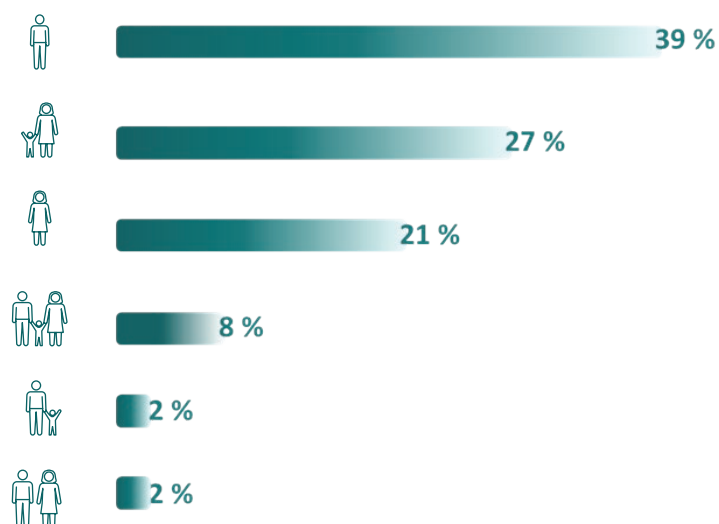
ÂGE



Champ : tous régimes (Cnaf et MSA) Base 100 au 1er janvier 2017

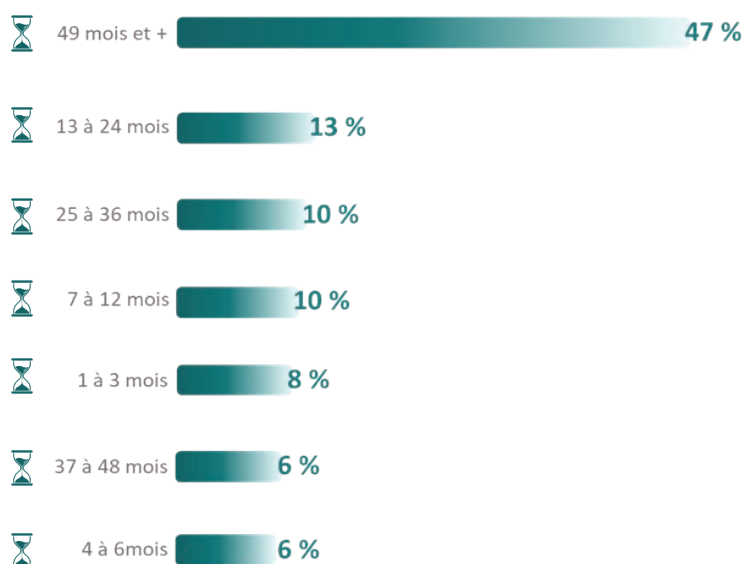
La majorité des foyers sont composés de **trentenaires**. **3%** des foyers bénéficiaires du rSa ont - **de 25 ans** **27 %** ont + **de 50 ans**

COMPOSITION FAMILIALE



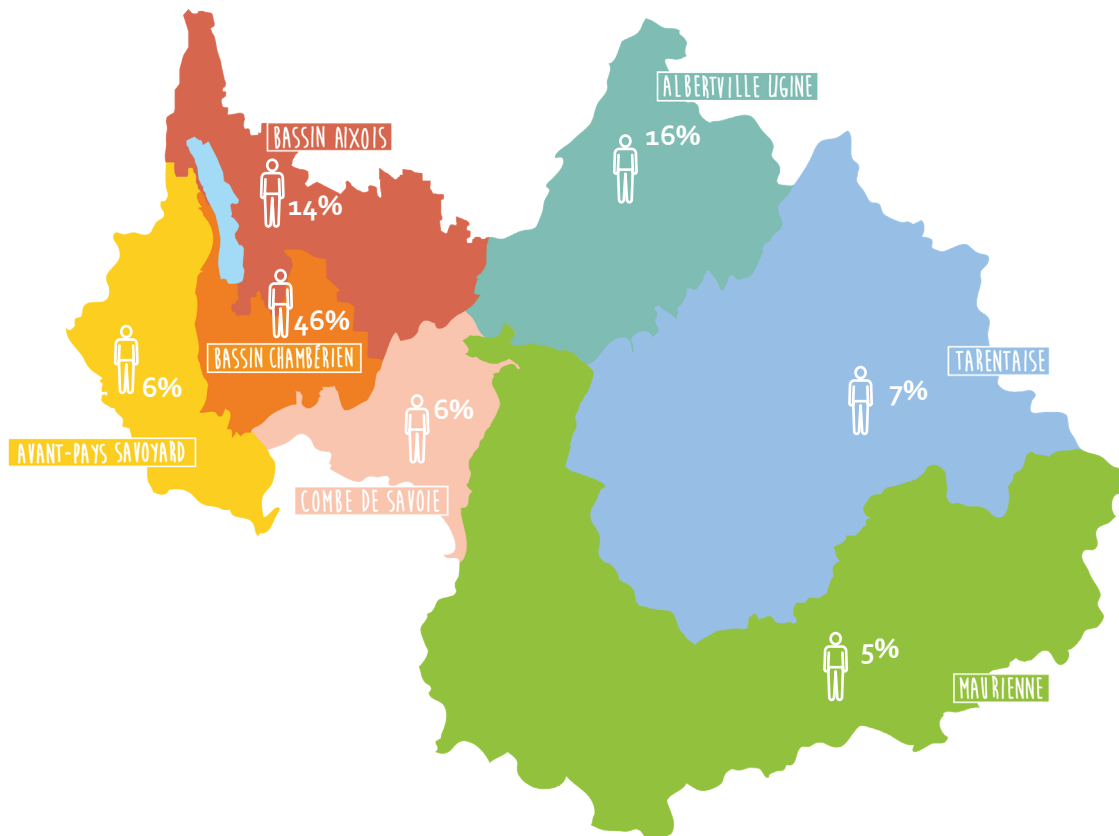
60 % des foyers bénéficiaires du rSa se déclarent **personne seule sans enfant**.
Les femmes seules avec enfant(s) représentent **27 %** des foyers bénéficiaires du rSa.

ANCIENNETÉ DANS LE DISPOSITIF RSA



57 % des foyers bénéficiaires du rSa sont dans le dispositif **depuis + de 24 mois**.

RÉPARTITION TERRITORIALE DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN SAVOIE



Date du flux CAF : 01/03/25 - Date d'intégration du flux CAF : 10/04/25 Date des données lodas : 15/04/25

60% des bénéficiaires proviennent des **bassins chambériens et aixois**

2

LE BILAN DU PDIE 2022- 2024 & L'INTEGRATION DE LA LOI « PLEIN EMPLOI »

A. UNE OFFRE D'INSERTION RICHE ET DIVERSIFIÉE

1. DES ACCOMPAGNEMENTS SOCIOPROFESSIONNELS CIBLÉS

Sur la période du précédent PDIE, la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi a été déployée (2019-2023) et a permis des avancées sur les champs suivants :

- D'accélérer l'entrée dans le parcours d'insertion en améliorant le délai d'orientation des bénéficiaires du RSA vers un référent unique chargé de les accompagner. Ainsi, 100% des nouveaux entrants reçoivent leur notification vers un parcours d'accompagnement adapté à leur situation sous 10 jours.
- S'agissant du volet insertion des bénéficiaires du RSA, la garantie d'activité, qui comprend accompagnement global avec pôle emploi et accompagnement socio-professionnel personnalisé, a été consolidée. 451 bénéficiaires du RSA ont ainsi intégré un accompagnement global chaque année avec un délai moyen d'entrée en accompagnement global de 18 jours. L'année 2022 a été l'occasion d'ouvrir la prescription à d'autres partenaires.

- D'expérimenter un dispositif ciblé pour les Travailleurs Non-Salariés bénéficiaires du RSA (TNS) des territoires d'Aix les bains et Bassin Chambérien.

Le bilan de cette expérimentation en 2023 présente 127 diagnostics et fait ressortir les points forts :

- ⇒ Un fonctionnement réactif pour le bénéficiaire,
- ⇒ Des entrepreneurs satisfaits de l'accompagnement court, des situations dont les freins ont été levés,
- ⇒ Une expérimentation qui porte ses fruits de co-accompagnement entre bénéficiaires, travailleurs sociaux, acteurs de la création d'entreprise et le département,
- ⇒ La capitalisation d'informations sur les TNS et sur les raisons de la difficulté à vivre de leur activité.

Cette expérimentation a permis au Conseil départemental de la Savoie de lancer un appel d'offre pour améliorer le diagnostic économique et personnel des TNS basculant dans le dispositif du RSA et de l'étendre à tout le département.

- De déployer l'outil **DORA (Découvrir - Orienter - Renseigner – Accompagner)**, un service public numérique conçu pour l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale, socio-professionnelle et professionnelle. En Savoie il est déployé par l'équipe Service Public Insertion Emploi (SPIE) du Conseil départemental en lien avec le national DATA-Inclusion. DORA permet aux structures de référencer et mettre à jour en temps réels leurs offres de services avec pour intérêt de la rendre visible pour l'ensemble des acteurs qui assurent l'accompagnement de public en insertion. Pour les acteurs qui accompagnent des publics, l'objectif de DORA est de permettre en 2 clics d'identifier un service adapté aux personnes en fonction de la localisation et du besoin spécifique. Depuis janvier 2024, la totalité des actions d'insertion financées par le Département sont référencées dans l'outil.
- Dans la suite des échanges des référents de cohésion sociale durant cette année 2023, une journée sur le thème de l'action collective a été organisée. L'objectif principal de cette journée était de se faire rencontrer tous les groupes d'action collective du Département (groupes ressources, groupes de lien social). 80 personnes dont 26 professionnels se sont réunis. Chacun des groupes a répondu à ces deux questions :
 - ⇒ Qu'est-ce que vous apporte les activités de groupe aujourd'hui ?
 - ⇒ Et si tout était possible demain que souhaiteriez-vous pour ces actions collectives ?

- D'expérimenter un dispositif de remobilisation des personnes très éloignées de l'emploi. Le Dispositif Première Heures en Chantier a vu le jour en Savoie en juin 2022 grâce au partenariat entre le Département et :
 - ⇒ Convergence France, à l'initiative du projet des Premières Heures en Chantier (PHC),
 - ⇒ L'association LA SASSON, qui propose aux personnes accueillies une solution temporaire de mise à l'abri et de logement, et l'Association ARQA, Régie de quartier sur Aix les bains.
 Cette action s'adresse aux personnes ayant la volonté de travailler mais qui n'étaient pas en capacité, pour diverses raisons, d'intégrer des dispositifs existants, pas toujours en adéquation avec les capacités immédiates de ces personnes. Ce dispositif s'est mis en place progressivement avec 15 bénéficiaires et jusqu'à 22 en 2025.

2. UN NOMBRE IMPORTANT DE BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS

Sur la période triennale, plus de **3 000 bénéficiaires du RSA** ont été accompagnés dans des programmes soutenus par le Département.

3. DES ACTIONS COFINANÇÉES PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

Par délibération du 16 décembre 2022, l'Assemblée départementale a validé le dépôt de la demande de subvention globale FSE+ permettant d'encadrer le conventionnement et la gestion des crédits FSE. Ainsi, le Département se positionne pour la mise en œuvre de la priorité 1 « favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus » via deux objectifs spécifiques (OS) :

- l'OS H visant à favoriser l'inclusion active dans et par l'emploi,
- l'OS L visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

A ce titre, deux appels à projet ont été lancés pour l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi. L'un pour des opérations qui pourront bénéficier d'un cofinancement dans le cadre du programme départemental d'insertion par l'emploi (PDIE) ; l'autre pour des opérations sans cofinancement du PDIE.

Ce co-financement a permis d'accompagner, entre 2022 et 2024, notamment le parcours d'insertion de :

- 422 travailleurs indépendants bénéficiaires du rSa,
- 400 participants au sein du PLIE de Grand Chambéry (plan local pour l'insertion et l'emploi) dont 176 bénéficiaires du rSa,
- 419 participants à l'accompagnement socio-professionnel personnalisé (ASPP).

1 208 742.525 € de crédit FSE + ont été mobilisés

4. DES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-PROFESSIONNELS INTENSIFS

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL PERSONNALISÉ (ASPP)

2022-2024

419 participants
60 % de femmes
60 % de bénéficiaires du brSa

SUR LES 419 SORTIES :

16 % de sortie en situation
d'activité / formation / emploi (tout
type d'emploi)

35 % de sortie avec travail réalisé
sur les freins identifiés lors de la
prescription

11 % d'abandon

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

2022-2024

8 conseillers France Travail
dédiés, en lien avec les
travailleurs sociaux du
Département

2 100 personnes
accompagnées
47% de bénéficiaires du brSa

En moyenne, 44% de retour à
l'emploi

5. LES EMPLOIS AIDÉS ET LES CLAUSES SOCIALES

2022

41 PEC rSa
178 CDDI rSa en ACI

Les clauses sociales au
Département :

92 marché
53 680 heures
194 participants dont
28 brSa

2023

37 PEC rSa
164 CDDI rSa en ACI

Les clauses sociales au
Département :

93 marché
54 460 heures
207 participants dont
27 brSa

2024

29 PEC rSa
202 CDDI rSa en ACI

Les clauses sociales au
Département :

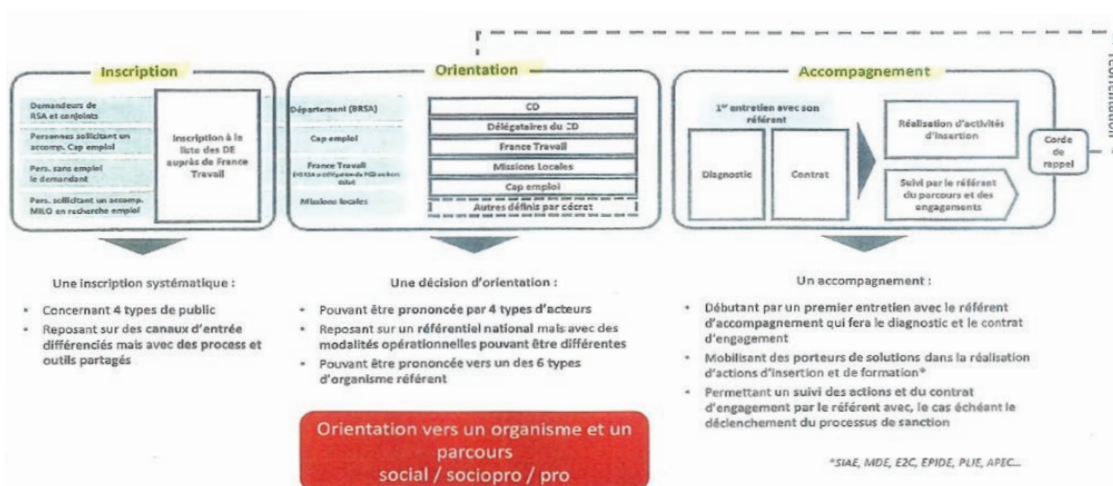
92 marché
49 095 heures
214 participants dont
24 brSa

B. L'INTÉGRATION DE LA LOI « PLEIN EMPLOI »

1. 2024, UNE ANNÉE DE TRANSITION

Le département s'est mobilisé sur les 3 axes de la loi, à savoir :

- L'entrée dans le parcours
- Le suivi de la personne tout au long de son parcours
- L'offre d'insertion et le partage d'actualités sur un territoire.



A cette fin, il a mis en place début 2024 une chefferie de projet qui a entamé les travaux préparatoires ayant pour objectif de :

- Mettre en place des nouvelles procédures d'inscription et d'orientation des bénéficiaires du RSA : un 3^{ème} parcours d'accompagnement a été créé, le parcours Socio-professionnel,
- Intensifier certains parcours identifiés,
- Orchestrer le partage de données pour une meilleure coopération entre acteurs,
- Enrichir les solutions disponibles, travailler sur les freins périphériques et déployer l'outil DORA.

2. DES RÉFÉRENTS UNIQUES SPÉCIALISÉS POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Le déploiement de la loi pour le plein emploi s'appuie notamment sur un partenariat renforcé entre les acteurs du réseau pour l'emploi (RPE).

La mise en place d'un outil de pilotage commun (Suivi de parcours) permet de centraliser les données, d'avoir une vision partagée du cheminement de la personne et de respecter le principe du « Dites-le nous une fois ».

Véritable tableau de bord de son parcours d'insertion, il permet de centraliser toutes les informations liées au parcours d'un bénéficiaire du rSa ; de suivre l'évolution des démarches ; d'assurer la continuité entre les différents intervenants et par conséquent, d'adapter l'accompagnement en fonction de la progression de la personne.

Par ailleurs, l'animation départementale et locale du réseau pour l'emploi permet de recenser les interventions de chaque acteur intégré à la démarche afin de construire une offre d'insertion cohérente. Il s'agira également de décliner les articulations et les modalités de collaboration des partenaires, en premier lieu :

- les services de l'État sur les politiques de l'emploi,
- les acteurs du service public de l'emploi sur la coordination des parcours,
- la Région sur l'accès à la formation professionnelle et l'apprentissage.

Afin d'adapter l'offre d'accompagnement aux besoins des personnes, les référents sont experts de leur domaine d'activité :

Le Département	1) Un référent pour les travailleurs non-salariés 2) Les assistantes sociales de secteur pour toutes les autres personnes
Missions locales jeunes (Aix-les-Bains, Chambéry)	Les jeunes de - de 26 ans avec charge de famille
CCAS (Aix-les-Bains, Chambéry, Albertville)	Les publics isolés (hommes seuls, femmes seules et couples sans enfants)
Mutualité sociale agricole	Les exploitants agricoles
LA SASSON	Les personnes ayant un mode de vie itinérant

Au terme de l'année 2024, les pistes de travail étaient identifiées, prêtes à être explorées et travaillées dès janvier 2025 :



source : France Travail

3

LES AMBITIONS DU PDIE 2026-2029

A. LES ENJEUX ET ORIENTATIONS DU NOUVEAU PDIE

Le PDIE 2026-2029 entend poursuivre les démarches engagées tout en intensifiant les moyens visant à favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté.

L'élaboration du PDIE 2026-2029 est le fruit d'un travail de réflexion commun mené lors de la préparation du schéma unique des solidarités et dans le cadre de la mise en place de la loi pour le plein emploi.

1. LES 3 ENJEUX TRANSVERSAUX

a. Rénover l'accompagnement : se réinventer et intensifier les parcours

Le déploiement de la loi comprend une rénovation des parcours. Il s'agit concrètement :

- D'intensifier les parcours d'insertion identifiés comme pertinents dans le cadre du déploiement de la loi pour le plein emploi. L'objectif étant d'atteindre les 15H d'activité hebdomadaire lorsque la situation le permet. Les parcours proposés se veulent progressifs et l'activité est conçue pour permettre de passer d'une remobilisation sociale à un accès à l'emploi ;
- D'expérimenter de nouvelles actions dans le cadre d'une contractualisation avec l'Etat, dans une perspective de constante amélioration de l'offre d'insertion. Il est ainsi nécessaire de s'adapter aux évolutions sociétales et aux besoins des entreprises pour accompagner le retour à l'emploi.

b. Structurer la coopération entre les acteurs

La connaissance des dispositifs par tous les professionnels de l'insertion, quelle que soit la structure d'appartenance, est essentielle.

Cette interconnaissance, associée à un pilotage local du réseau, permettra d'identifier précisément les besoins par territoire et de construire une offre adaptée et opérationnelle.

c. Poursuivre l'évaluation de la politique d'insertion du Département

Lors du précédent programme, un travail a été initié pour fixer des critères d'évaluation adaptés pour l'ensemble des actions menées afin de mesurer plus précisément l'impact des politiques départementales en matière d'insertion.

Ces outils ont vocation à constituer des éléments objectifs d'aide à la décision.

2. LES 3 AXES D'INTERVENTION : LA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PDIE

Afin de répondre aux enjeux identifiés et à la loi pour le plein emploi, le présent PDIE s'articule autour des 3 orientations suivantes :

AXE 1 : Intensification des parcours d'accompagnement des bénéficiaires

AXE 2 : Prioriser l'insertion professionnelle

AXE 3 : Proposer des actions de remobilisation et de levée des freins

B. LA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PDIE EN 8 FICHES ACTIONS

AXE 1 : INTENSIFICATION DES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

- 1.1 Améliorer le suivi et la coordination des parcours d'insertion
- 1.2 Adapter le parcours aux besoins spécifiques des bénéficiaires

AXE 2 : PRIORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- 2.1 Mobiliser les structures d'insertion par l'activité économique pour adapter l'offre aux réalités du marché de l'emploi et des enjeux à venir
- 2.2 Evaluer et accompagner l'entrepreneuriat des publics en insertion
- 2.3 Utiliser le levier des clauses d'insertion
- 2.4 Renforcer les parcours socio-professionnels

AXE 3 : PROPOSER DES ACTIONS DE REMOBILISATION ET DE LEVÉE DES FREINS

- 3.1 Améliorer l'accès aux soins des personnes en insertion
- 3.2 Maintenir une offre d'accompagnement social diversifiée

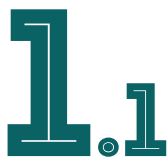
AXE 1

INTENSIFICATION DES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES

1.1 AMÉLIORER LE SUIVI ET LA COORDINATION DES PARCOURS D'INSERTION

1.2 ADAPTER LE PARCOURS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES BÉNÉFICIAIRES

FICHE ACTION



AXE 1 / INTENSIFICATION DES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

Améliorer le suivi et la coordination des parcours d'insertion

CONSTATS

La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi réaffirme l'accès à l'emploi comme vecteur essentiel et principal de l'insertion des personnes.

Le rapprochement des acteurs autour des bénéficiaires constitue un des principes de l'accompagnement.

Les interventions de chacun doivent être coordonnées et s'inscrire dans une logique de parcours afin de proposer un accompagnement adapté et personnalisé qui répond aux besoins de chaque personne.

OBJECTIFS

- Assurer la coordination des parcours pour un accompagnement évolutif et réactif

PUBLICS / TERRITOIRES

- Bénéficiaires des minimas sociaux, particulièrement le rSa
- Sur l'ensemble du département de la Savoie

PILOTES

- DDIS
- FRANCE TRAVAIL
- ETAT

PARTENAIRES

- Membres du Réseau Pour l'Emploi

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Être garant du diagnostic initial partagé et automatisé de la situation de la personne, en mettant en avant ses potentialités. Le diagnostic doit aborder les aspects sociaux et professionnels.
- Favoriser l'interconnaissance des partenaires par la mise en place d'instances d'animation locale du partenariat.
- Déploiement de l'outil « Suivi de parcours » qui recense les coordonnées des professionnels ressources et retrace la progression du parcours.
- Faciliter la lisibilité de l'offre d'insertion grâce à un outil de recensement de l'offre pour favoriser un parcours adapté et évolutif via « DORA ».

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Participation des services du département aux instances de pilotage local (RPE)
- Nombre de professionnels formés à l'utilisation de l'outil « suivi de parcours »
- Nombre d'actions d'insertion financées par le Département inscrites dans l'outil « DORA »

Adapter le parcours aux besoins spécifiques des bénéficiaires

CONSTATS

Trois types de parcours sont proposés : **EMPLOI** (via France Travail), **SOCIAL** (via le Département ou des partenaires), et **SOCIO-PROFESSIONNEL** (par France travail ou le Département).

Les parcours s'adaptent aux besoins de chacun, grâce à une coordination entre France Travail et le Département, pour assurer fluidité et réorientation si nécessaire.

Pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des publics, le Département confie la gestion de certaines actions à des partenaires externes et finance des accompagnements renforcés.

OBJECTIFS

- Intensifier et généraliser les accompagnements existants sur de nouveaux territoires en fonction des besoins, tout en développant des partenariats innovants pour répondre aux besoins spécifiques non couverts.
- Réaliser une analyse semestrielle des modalités d'accompagnement avec France Travail.
- Engager les réorientations nécessaires (au sein de France Travail ou vers le Département).

PUBLICS / TERRITOIRES

- Tous les bénéficiaire du RSA
- Sur l'ensemble du département de la Savoie

PILOTES

- **Emploi** > DDIS-MSD
- **Socio-professionnel** > DDIS-FRANCE TRAVAIL
- **Social** > DDIS-MSD

PARTENAIRES

- MLJ bassin chambérien
- MLJ bassin aixois
- MLJ d'Albertville
- CCAS de Chambéry
- CCAS d'Aix-les-Bains
- CCAS d'Albertville
- MSA
- La chambre d'agriculture
- La Sasson

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

Approche globale : Adapter les entrées et les parcours en fonction du profil des bénéficiaires.

Pour les bénéficiaires du rSa en parcours emploi :

- Réaliser une analyse semestrielle des modalités d'accompagnement avec France Travail.
- Engager les réorientations nécessaires (au sein de France Travail ou vers le Département).

Pour les bénéficiaires du RSA en parcours social

- Orienter rapidement les bénéficiaires vers des actions adaptées à leurs besoins.

Pour les bénéficiaires du RSA en parcours socio-professionnel

- Proposer un accompagnement vers l'emploi intégrant les freins sociaux persistants.

Pour les bénéficiaires du RSA accompagnés par des partenaires externes

- Le Département conventionne avec des acteurs experts pour répondre à des besoins spécifiques.

Adapter le parcours aux besoins spécifiques des bénéficiaires

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE, SUITE

Focus par type de public

Les jeunes de moins de 25 ans

- Délégation de la contractualisation rSa :
⇒ déclinaison des mêmes modalités de contractualisation, d'accompagnement et de financement sur les trois territoires urbains
- Mettre en œuvre un équipe pluridisciplinaire pour assurer un soutien psychologique et une aide aux démarches administratives.

Les publics isolés

- Délégation de la contractualisation rSa :
⇒ déclinaison des mêmes modalités de contractualisation, d'accompagnement et de financement sur les trois territoires urbains

Les exploitants agricoles

- Délégation de la contractualisation rSa :
⇒ déclinaison des mêmes modalités de contractualisation, d'accompagnement et de financement sur les trois territoires urbains
- Diagnostics technico-économiques et accompagnement technique des chefs d'exploitation agricole (en complémentarité du dispositif Regain des Savoies)

Les personnes ayant un mode de vie itinérant

- Délégation de la contractualisation rSa :
⇒ harmonisation des modalités de contractualisation et d'accompagnement
- Proposer un accompagnement professionnel renforcé visant la mise en conformité et/ou le développement d'activité ou la recherche d'un emploi salarié

Les travailleurs non-salariés (TNS)

- Externalisation de la mission de référent unique rSa.
- Un diagnostic technico-économique systématique à l'entrée dans le dispositif.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- le nombre de bénéficiaires du rSa accompagnés
- le taux de sortie du dispositif rSa : accès à l'emploi, développement de l'activité

AXE 2

PRIORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- 2.1 MOBILISER LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
POUR ADAPTER L'OFFRE AUX RÉALITÉS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DES
ENJEUX À VENIR
- 2.2 EVALUER ET ACCOMPAGNER L'ENTREPRENEURIAT DES PUBLICS EN
INSERTION
- 2.3 UTILISER LE LEVIER DES CLAUSES D'INSERTION
- 2.4 RENFORCER LES PARCOURS SOCIO-PROFESSIONNELS

2.1

AXE 2 / PRIORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Mobiliser les structures d'insertion par l'activité économique pour adapter l'offre aux réalités du marché de l'emploi et des enjeux à venir

CONSTATS

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux publics éloignés de l'emploi d'acquérir des compétences et de construire un projet professionnel durable, grâce à un parcours associant activité rémunérée et accompagnement socioprofessionnel.

Il est constaté un besoin d'adapter l'offre de service et de rapprocher les structures des entreprises et des besoins en compétences du marché de l'emploi.

Le Département complète l'action de l'État en cofinçant les postes d'insertion (CDDI) pour les bénéficiaires du rSa recrutés en ateliers et chantiers d'insertion (ACI), et en soutenant la structuration du secteur.

OBJECTIFS

- Adapter les parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) pour faciliter l'accès à l'emploi dit « classique »
- Favoriser l'intégration durable des publics accompagnés par les SIAE vers l'emploi classique

PUBLICS / TERRITOIRES

- Bénéficiaires du RSA
- Sur l'ensemble du département de la Savoie

PILOTES

- DDETSPP
- DDIS

PARTENAIRES

- les prescripteurs habilités
- les SIAE
- l'USIE
- France Active Savoie Mont-Blanc
- les réseaux d'entreprises

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Cofinancer les emplois aidés

- Les CDDI en ACI,
- Les PEC en secteur non marchand.

Soutenir et structurer l'activité des SIAE

- Mobiliser les outils financiers et d'accompagnement dédiés aux structures de l'ESS pour soutenir le développement des SIAE. En Savoie, ils sont portés par France Active Savoie Mont-Blanc (dispositif local d'accompagnement, financements solidaires, garantie d'emprunt)
- Encourager la mutualisation de missions transversales notamment celles visant à renforcer les liens avec les entreprises dites « classiques »

Promouvoir le secteur de l'insertion par l'activité économique

- Mobiliser les SIAE dans la mise en œuvre des clauses sociales (marchés réservés)
- Renforcer les passerelles de l'IAE vers l'emploi classique (mise en réseau)

Promouvoir et faciliter le recrutement PEC notamment dans les secteurs en tension :

- Utilisation de la méthode de recrutement par simulation (MRS)
- Communiquer davantage auprès des partenaires institutionnelles afin de promouvoir ce dispositif

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Le nombre de postes en insertion en SIAE et a part des brSa accueillis, notamment en ACI
- Le nombre de prescriptions des travailleurs sociaux du Département (données plateforme de l'inclusion)
- Le taux de sortie vers l'emploi ou la formation (données DDETSPP)
- Le nombre de contrats courts et progressifs réalisés

2.2

AXE 2 / PRIORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Évaluer et accompagner l'entrepreneuriat des publics en insertion

CONSTATS

Il est constaté que le manque d'accompagnement en amont d'un projet entrepreneurial est facteur de risque d'échec, plongeant les bénéficiaires dans des situations précaires et les ramenant vers les dispositifs d'insertion.

Dans ce contexte, le Département souhaite accorder une attention renforcée aux travailleurs non-salariés (TNS), qui sont surreprésentés parmi les bénéficiaires du RSA de longue durée.

OBJECTIFS

- Évaluer la viabilité des entreprises qui ne permettent pas la sortie du rSa,
- Accompagner de manière renforcée et personnalisée les travailleurs non salariés bénéficiaires du RSA, afin de faciliter leur transition vers l'autonomie professionnelle, en conformité avec les dispositions de la loi sur le Plein emploi.

PUBLICS / TERRITOIRES

- TNS BRSA
- Sur l'ensemble du département de la Savoie

PILOTES

- DDIS

PARTENAIRES

- Associations œuvrant dans la création d'entreprise
- Chambres consulaires

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Encourager les accompagnements ante-crédation qui limitent les risques d'échec et sécurisent les projets

- Soutenir l'intervention des partenaires qui portent les outils financiers et d'accompagnement notamment pour les porteurs de projets les plus éloignés de l'emploi
- S'appuyer sur les dispositifs prioritairement destinés aux publics en difficulté (CitésLab de Chambéry et d'Aix-les-Bains)

Réaliser un diagnostics économiques et stratégiques et accompagnement socio-professionnel vers l'emploi à l'attention des bénéficiaires du revenu de solidarité active savoyards, ayant une activité non salariée

- Réalisation d'un diagnostic évaluant la viabilité de l'entreprise
- Accompagnement socio-professionnel du TNS à la suite du diagnostic

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Pour les TNS : le nombre d'accompagnement réalisés.
- Le nombre de sorties du RSA

Utiliser le levier des clauses d'insertion

CONSTATS

Le Département de la Savoie, en tant qu'acheteur public, se doit de mettre en œuvre tous les outils juridiques disponibles qui permettent de renforcer l'impact social de ses achats.

Pour répondre à cet impératif, le Département de la Savoie déploie, depuis plus de 10 ans, les clauses sociales d'insertion dans ses marchés publics.

La clause sociale est un outil juridique qui promeut l'insertion professionnelle en réservant une part de l'exécution du marché à des publics éloignés de l'emploi. Ainsi, grâce à chaque nouveau marché public mis en œuvre, de nouvelles opportunités de recrutement sont proposées aux publics en difficulté d'accès à l'emploi.

OBJECTIFS

- Poursuivre l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics du Département, y compris dans les marchés de service et de fournitures, pour diversifier les opportunités d'emploi offertes aux bénéficiaires.
- Approfondir l'interconnaissance entre les SIAE et le Département afin de mettre à leur portée la clause sociale comme outil d'insertion.
- Ouvrir les marchés qui intègrent des clauses sociales aux différentes structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)

PUBLICS / TERRITOIRES

- Publics éligibles à l'insertion (BRSA, demandeurs d'emploi longue durée, jeunes ou seniors en recherche d'emploi, travailleurs en situation de handicap)
- Sur l'ensemble du département de la Savoie

PILOTES

- DDIS
- DDETSPP

PARTENAIRES

- Le Réseau pour l'emploi
- Les SIAE
- Les entreprises
- Le réseau des facilitateurs 73

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Développer la communication

- Renforcer la mission de sensibilisation et de communication auprès des différents services du Département qui portent des marchés, ainsi qu'aux maîtres d'ouvrages publics situés sur les zones blanches (Tarentaise, Avant-Pays Savoyard et Combe de Savoie), afin continuer à développer les clauses sociales.

Co-animer le réseau départemental

- Poursuivre la co animation du réseau départemental dans un objectif d'harmonisation des pratiques et de mutualisation des parcours d'insertion.

Renforcer les liens avec le Réseau pour l'Emploi et les SIAE

- Faire le lien avec les structures qui accompagnent les publics éloignés de l'emploi et en recherche d'emploi avec les opportunités de travail dans le cadre des clauses sociales.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Le nombre de marchés qui intègrent des clauses sociales (Département - Savoie)
- Le nombre d'heures d'insertion valorisées
- Le nombre de bénéficiaires et la part des brSa (Département - Savoie)

Renforcer les parcours socio-professionnels

CONSTATS

Afin de renforcer son engagement pour faciliter l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés du marché du travail, le Département finance des actions soutenues qui privilégient :

- Des accompagnements individualisés et des temps collectifs, outils clés pour redynamiser les parcours;
- Des méthodes innovantes, tout en renforçant l'engagement des opérateurs dans la mobilisation des publics et la qualité du lien avec les référents de parcours.

OBJECTIFS

► Offrir à chaque personne un parcours d'accompagnement sur mesure, conçu pour garantir une insertion professionnelle pérenne.

PUBLICS / TERRITOIRES

- Bénéficiaires du RSA
- Sur l'ensemble du département de la Savoie

PILOTES

- DDIS
- MSD (Maisons Sociales Départementale)

PARTENAIRES

- Associations d'insertion professionnelles
- MLJ

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

Renforcer l'accompagnement socio-professionnel personnalisé (ASPP)

- En confiant la mission de référent unique au prestataire;
- En intensifiant le nombre de rendez vous par accompagnement.

Consolider la coordination avec les acteurs locaux

- En renforçant la coordination avec les dispositifs existants, notamment ceux du PLIE et de France Travail.

Elargir les partenariats

- Développer de nouveaux partenariats pour diversifier l'offre
- Promouvoir le bénévolat comme levier de lien social et d'inclusion.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- **Volume des actions soutenues** : Nombre d'actions financées par le Département.
- **Publics accompagnés** : Nombre de participants, dont le nombre de bénéficiaires du rSa.
- **Impacts sur l'insertion** : Résultats obtenus, notamment en matière d'accès à l'emploi et de parcours professionnels.

AXE 3

PROPOSER DES ACTIONS DE REMOBILISATION ET DE LEVEE DES FREINS PERIPHERIQUES A L'EMPLOI

- 3.1 AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES EN INSERTION
- 3.2 MAINTENIR UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DIVERSIFIÉE

Améliorer l'accès aux soins des personnes en insertion

CONSTATS

Les problématiques de santé demeurent l'un des freins les plus importants au retour à l'emploi. Qu'il s'agisse de pathologies physiques, psychiques ou d'addictions, elles doivent être prise en compte pour permettre aux usagers de s'engager dans des parcours de soins adaptés, en articulation avec le droit commun et les dispositifs existants.

OBJECTIFS

- Renforcer le repérage des besoins en santé : Mieux identifier les problématiques de santé des bénéficiaires pour faciliter leur accès aux services locaux.
- Sensibiliser les professionnels : Améliorer la compréhension des enjeux psychologiques et leur détection par les acteurs de terrain.
- Consolider les partenariats locaux : Poursuivre et développer les collaborations avec les acteurs du territoire.
- Sécuriser le financement des actions : Travailler avec l'ARS pour obtenir des cofinancements et avec les municipalités pour pérenniser les dispositifs.

PUBLICS / TERRITOIRES

- Toute personne en difficulté d'insertion et en priorité les personnes bénéficiaires du rSa
- Sur l'ensemble du département de la Savoie

PILOTES

- DDIS
- MSD (Maisons Sociales Départementale)

PARTENAIRES

- Agence régionale de santé
- Centre hospitalier spécialisé de Savoie
- Associations œuvrant dans le domaine de la santé
- MSD (Maisons Sociales Départementale)

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Ouvrir les interventions des psychologues du CHS à tous les publics en insertion (toute la Savoie)

Les psychologues du CHS reçoivent les personnes en entretiens individuels et viennent étayer les référents d'accompagnement sur les problématiques des personnes suivies

Poursuivre l'intervention des accompagnateurs santé du CHS (MSD bassin chambérien, bassin aixois et avant-pays savoyard)

L'accompagnateur santé soutient le parcours de soins et lutte contre le renoncement aux soins

Poursuivre la mission de médiation santé (MSD Maurienne, Tarentaise, Combe de Savoie et d'Albertville Ugine)

La mission de médiation santé vise à améliorer l'accès aux droits, la prévention et l'accès aux soins des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité.

Poursuivre l'animation des réseaux territoriaux et la professionnalisation des travailleurs sociaux du Département

Expérimenter des visites d'employabilité pour les publics en insertion (toute la Savoie)

L'objectif est d'analyser la capacité d'un bénéficiaire à aller vers l'emploi, ou non, au regard de sa situation médicale.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Le nombre de personnes bénéficiant d'un accompagnement santé
- Le taux de sortie en emploi
- Le taux de sortie vers d'autres dispositifs

Maintenir une offre d'accompagnement social diversifiée

CONSTATS

Pour les personnes en situation d'exclusion pour lesquelles l'accès à l'emploi nécessite d'abord un parcours d'inclusion sociale, le Département propose un suivi individualisé via ses centres sociaux. Les actions mises en œuvre sont adaptées aux spécificités locales, afin d'offrir un soutien pertinent et efficace.

Des conventions sont signées avec des organismes partenaires, retenus dans le cadre d'un appel à projet. Ces partenariats permettent de couvrir les besoins spécifiques des territoires savoyards.

OBJECTIFS

- Rompre l'isolement social, renforcer l'estime de soi, améliorer le bien-être et la gestion du stress notamment en travaillant sur la communication, la motivation et la posture des participants
- Proposer un soutien à la parentalité en abordant le rôle de parents et la découverte des structures ressources du territoire
- Lever les freins à la mobilité

PUBLICS / TERRITOIRES

- Toute personne en difficulté d'insertion et en priorité les personnes bénéficiaires du rSa
- Sur l'ensemble du département de la Savoie

PILOTES

- DDIS
- MSD

PARTENAIRES

- Associations du territoire
- Prestataires privés

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Un accompagnement social personnalisé

- Des actions territorialisées sont mises en place afin de couvrir au mieux les besoins spécifiques des personnes en situation de difficultés d'insertion sur les territoires.

Poursuivre le travail de lisibilité de l'offre

- Continuer le développement des supports de communication et des moyens de diffusion à l'attention des travailleurs sociaux et des partenaires prescripteurs.
- Recenser l'ensemble de l'offre d'insertion du Département sur la plateforme DORA et poursuivre son déploiement territorial.

Accompagner les initiatives de mobilité

- Participer à la construction du plan d'actions commun en faveur de la mobilité solidaire (PAMS)
- Renforcer et déployer des actions en faveur d'une mobilité facilitée pour les publics les plus empêchés

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Le nombre d'actions collectives organisées
- Le nombre de participants bénéficiaires du rSa
- Rédaction du PAMS

GLOSSAIRE

A

ACI : Atelier chantier d'insertion
ADF : Assemblée des Départements de France
APAJH : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
ARS : Agence Régionale de Santé
ASPP : Accompagnement socio professionnel personnalisé

B

BRSA : Bénéficiaires du RSA

C

CAF : Caisse d'allocations familiales
CCAS : Centre communal d'action sociale
DDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CER : Contrat d'Engagements Réciproques
CUI : Contrat unique d'insertion
CHS : Centre hospitalier spécialisé

D

DDETSPP : Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations
DDIS : Direction du développement et de l'inclusion sociale
DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois
DGEFP : Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
DREETS : Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
DRH : Direction des ressources humaines

E

EPCI : Etablissements publics de coopération intercommunale
ESS : Economie sociale et solidaire

F

FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes
FSE : Fonds social européen

I

IAE : Insertion par l'Activité Economique
INAURA : Hub pour l'Inclusion Numérique en Auvergne Rhône-Alpes
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
IUMM : Union des industries et métiers de la métallurgie

M

MLJ : Mission locale jeunes
MSA : Mutualité sociale agricole
MSAP : Maisons de services au public
MSD : Maison Sociale du Département

P

PDALHPD : Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
PDIE : Programme Départemental d'Insertion par l'Emploi
PLIE : Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi
PEC : Parcours emploi compétences
PMI : Protection maternelle et infantile

R

RSA : Revenu de Solidarité Active

S

SDAASP : Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public
SIAE : Structures d'Insertion par l'Activité Economique
SPIE : Service public de l'insertion et de l'emploi
SPRE : Soutien au public en risque d'exclusion

T

TNS : Travailleur Non Salaré



LE DÉPARTEMENT

Département de la Savoie

Pôle Social Départemental
Place François Mitterrand
CS 71806 – 73018 Chambéry

 04 79 96 29 29

[savoie.fr](https://www.savoie.fr)